

217C2636
FR0004154060-FS1101

13 novembre 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NETGEM
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 novembre 2017, la société par actions simplifiée Eximium¹ (9 place Jules Nadi, 26100 Romans) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 novembre 2017, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société NETGEM et détenir 2 471 966 actions NETGEM représentant autant de droits de vote, soit 8,33% du capital et 5,52% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'un apport à l'offre publique de rachat de ses actions par la société NETGEM³.

¹ Contrôlée par M. Michel Baulé.

² Sur la base d'un capital composé de 29 664 667 actions représentant 44 791 472 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment D&I 217C2566 du 3 novembre 2017.